



Mon entrepreneur ne répond plus

Par **SLOPO10**, le **26/07/2010** à **14:13**

Bonjour,

Je fais réaliser chez moi des travaux par un entrepreneur, or ce dernier a causé un dégât électrique chez les voisins d'en dessous, il s'est d'abord engagé à exécuter les travaux de réparation mais ne répond plus depuis une dizaine de jours. En revanche, il envoie son ouvrier chez moi pour poser le parquet et le carrelage de la cuisine. Comment faire pour l'obliger à me répondre et à respecter ses engagements ?

D'avance merci pour réponses.

Par **chaber**, le **28/07/2010** à **15:50**

bonjour,

Le voisin, pour ses dommages ne connaît que vous. Comme mandant vous devez vous retourner contre l'entrepreneur par LR avec AR pour qu'il fasse intervenir son assurance.

Si les voisins vous ont mis en cause, vous devez faire une déclaration à votre assureur Responsabilité Civile qui déclenchera une action contre l'artisan.